



681 Ste-Philomene,
Kanesatake, Quebec,
J0N1E0

Tel: (450) 479-8373
Fax: (450) 479-1622

Conseil Mohawk de Kanesatake

Consultation communautaire : Processus législatif

Le 29 juillet 2024

Chers Kanehsatakehró:non,

Notre communauté fait présentement face à de nombreuses priorités urgentes et critiques. Nous devons pouvoir nous appuyer sur nos propres lois pour trouver des solutions pertinentes et efficaces : c'est pourquoi le fait de créer nos propres lois fait partie de la solution. Nous sommes heureux d'annoncer qu'une consultation communautaire aura lieu prochainement afin de discuter de la **création d'un nouveau processus législatif** pour Kanesatake.

POURQUOI UNE CONSULTATION?

- Pour rendre le processus législatif **clair et accessible** à tous.
- Pour impliquer **la communauté dans sa gouvernance** en honorant nos droits et coutumes en matière de prise de décision.
- Pour mettre en place des **étapes réalisables et standardisées** pour l'avenir afin de créer, de modifier et d'abroger des lois.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Autodétermination : Mettre à jour nos lois existantes, créer de nouvelles lois, et aviser les acteurs externes de l'existence de nos lois démontrent notre souveraineté sur notre territoire.

Indépendance : Ce processus soutient notre autonomie tout en protégeant notre culture.

Pertinence culturelle : Les lois autochtones prennent racine dans nos traditions, nos coutumes, notre langue et nos valeurs. L'élaboration de lois relevant de notre propre juridiction garantit que ces pratiques pourront être respectées et maintenues.

Répondre aux besoins : Notre communauté fait face à des défis uniques qui ne sont pas adéquatement relevés par les autres systèmes juridiques.

Reconnaissance juridique : L'élaboration de lois contribue à la reconnaissance des droits et des systèmes juridiques de Kanesatake dans les cadres fédéral et international.

PROCHAINES ÉTAPES

- 1- La première étape de la création d'un processus législatif simple et utile pour Kanesatake est de s'assurer que tous ceux qui veulent participer peuvent participer. Dans le cadre d'un processus de consultation inclusif et transparent, et pour de meilleures communications futures, nous lancerons un **processus de collecte de données** afin de mettre à jour les coordonnées de tous les membres.
- 2- La deuxième étape consistera à tenir des **séances d'information** avec les Kanehsatakehró:non.
- 3- La troisième étape consistera à obtenir l'**avis de la communauté** sur ce à quoi devrait ressembler le processus d'élaboration des lois. Les commentaires seront recueillis et utilisés pour rédiger le processus.
- 4- La quatrième étape sera de **présenter** le fruit de ce travail collectif à la communauté **pour approbation**.

Une version de base du processus, un point de départ pour cette initiative, sera disponible en ligne sur le site web du MCK et sur demande à la réception. Restez à l'affût pour plus d'informations sur la consultation. Votre participation est essentielle au succès de ce processus. Pour toute question, veuillez écrire au communications@kanesatake.ca Nous vous remercions d'avance de votre attention et sommes impatients d'entendre ce que vous avez à dire.

Niá :wen,


Chief Amy Beauvais


Chief John Caratonquin


Chief Denise David


Chief Brant Etienne


Chief Serge Simon